



1 Bruant ortolan adulte © AURÉLIEN AUDEVARD  
2 Bruant ortolan adulte © VINCENT PALOMARES



# Le Bruant ortolan

*Emberiza hortulana* (Linnæus, 1758)

État de conservation en France : **En déclin**  
Statut en Lorraine : **Migrateur rare**



## Description

Le Bruant ortolan porte un nom connu, célébré dans la littérature, en particulier cynégétique et gastronomique, mais qui le connaît vraiment ? C'est un passereau discret, révélé le plus souvent par son chant ou ses cris à celui qui sait les reconnaître. L'oiseau a la taille d'un moineau. L'adulte se distingue à sa tête grise, sur laquelle se détachent une gorge et des moustaches jaunes, et au roux de sa poitrine et de son ventre. Son bec est rose et l'œil entouré d'un cercle orbital pâle très net. Le mâle est plus vivement coloré que la femelle. Le jeune est plus terne et plus strié en dessous, mais sa tête a les mêmes caractères que celle de l'adulte, en moins appuyé.

Son chant est une suite monotone de trois ou quatre syllabes identiques se terminant par une note finale plus basse. Il évoque celui du Bruant jaune, en plus mélancolique. Son cri habituel est un « pit » assez sonore et typique.

## Écologie

L'écologie du Bruant ortolan n'est pas facile à cerner. Qu'y a-t-il de commun entre les terres agricoles, les lisières et clairières forestières de Finlande et les versants montagneux arides d'Espagne ou de Grèce, ces deux ensembles étant des bastions de l'espèce ? Un climat continental marqué par un bon ensoleillement et une faible pluviométrie semble une nécessité. Par ailleurs, la couverture herbacée doit être modérée et permettre un accès facile au sol. Enfin, l'espèce a besoin d'arbres et d'arbustes comme perchoirs, délaissant l'openfield\*.

La ponte unique de cinq œufs en moyenne est déposée en mai et les jeunes s'émancipent en juillet. Comme chez beaucoup d'autres espèces de passereaux granivores, les jeunes sont nourris d'insectes.

Les populations sont migratrices et hivernent dans des milieux tropicaux d'allure steppique, cultivés ou non.

## Répartition, état des populations

Le Bruant ortolan occupe une vaste aire qui va de l'Espagne à la Mongolie, du nord de la Scandinavie au nord de l'Iran, et du niveau de la mer à 2 300 m d'altitude au sud. Il hiverne en totalité au sud du Sahara et de la péninsule arabique. L'espèce est en déclin prononcé sur le long terme dans de nombreuses régions d'Europe, particulièrement à l'ouest et au sud de son aire. Il était autrefois un migrateur abondant dans notre pays et faisait l'objet localement de prélèvements importants pour « la table ». Ce n'est plus du tout le cas aujourd'hui et il est d'ailleurs étonnant qu'il ait fallu attendre la fin des années 1990 pour que sa capture soit enfin interdite en France, tellement ses effectifs avaient chuté. Cependant, et pour ne rien arranger à son statut, il continue actuellement d'être braconné ainsi que d'autres passereaux dans le sud et le sud-ouest de la France.

## Situation régionale

Le Bruant ortolan est de passage probablement régulier en Lorraine, mais en petit nombre. Il s'observe surtout à la remontée pré-nuptiale, en troisième décennie d'avril et en mai, souvent en petits groupes de moins de dix oiseaux. Ils font alors halte dans des sites à végétation éparse, comme certaines cultures, les abords de sablières et ballastières, des milieux rudéraux comme des remblais, et toujours avec des arbres où ils se réfugient en cas de danger. Très rarement, le chant peut être entendu. Le passage post-nuptial est beaucoup plus rarement décelé fin août et en septembre, probablement du fait qu'à cette saison les oiseaux sont plus discrets, mêlés à d'autres espèces granivores, et surtout répartis sur des surfaces agricoles favorables beaucoup plus importantes après la récolte.

## Menaces et gestion

Le déclin majeur du Bruant ortolan observé au XX<sup>e</sup> siècle est plurifactoriel. On peut en énumérer facilement les causes majeures : atlantisation du climat en Europe de l'Ouest favorisant le couvert végétal, sécheresses chroniques dans l'aire d'hivernage africaine, perte d'habitat par intensification de l'agriculture ou progression des surfaces forestières, prélèvements massifs autrefois et braconnage actuellement, etc.

En priorité, il conviendrait de faire respecter sa protection légale dans notre pays. Ensuite, une amélioration des capacités d'accueil des milieux serait également la bienvenue : développement de l'agriculture biologique avec une diminution des intrants\*, préservation voire reconstitution de linéaires de haies, mesures agro-environnementales\* adaptées dans les secteurs encore occupés, etc.

## Sites désignés pour cette espèce

FR4112011

## Bibliographie

CLAESSENS O. (1992)  
LAURENT G. (1946)

